

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°127 – Février 2020

AFPS 59-62 - MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

5 rue Jules de Vicq - 59000 - LILLE - Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito : **Plan Trump-Netanyahou, la riposte passe par BDS**

Plan Trump-Netanyahou : la riposte populaire passe par BDS

L'AFPS Nord-Pas de Calais a immédiatement pris sa place dans les manifestations de rejet du plan Trump/Netanyahou, de disparition de la Palestine et de son peuple, dès le 2 février 2020, dans la rue à Lille.

Nous sommes attentifs, en tant qu'association de soutien au peuple palestinien, à ce qui se dit, et s'écrit, à ce sujet, en France, en Europe, et dans le monde, et notre référence fondamentale, pour la réflexion et pour l'action, se trouve du côté du peuple palestinien et dans l'appel de la société civile palestinienne de 2005 au Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) contre Israël. Nous nous sommes engagés, dans BDS dès 2008, avec ses différentes dimensions, y compris culturelle, et nous poursuivons, avec la volonté de créer un mouvement de masse de solidarité active avec le peuple palestinien dans les cités du Nord-Pas de Calais.

La présence dans nos magasins (les grandes surfaces et les grandes chaînes, principalement), de produits étiquetés « Israël » fait l'objet d'une campagne unitaire, dans les principales villes régionales, et nationalement, contre la présence de ces produits, issus des colonies illégales israéliennes. Un décret du Conseil d'État rend l'étiquetage conforme à la réalité coloniale obligatoire. L'AFPS Nord-Pas de Calais qui mène cette bataille depuis plusieurs années s'est engagée dans ce combat, avec la volonté de révéler concrètement ce qu'est l'apartheid israélien, comme la réalité du plan Trump/Netanyahou. Elle veut faire de cette activité une grande affaire populaire où la dénonciation de ce plan passe par la dénonciation de ce qu'est la réalité de la colonisation.

La dénonciation du plan Trump/Netanyahou et des crimes israéliens, ceux concernant les prisonniers palestiniens par exemple, comme des complicités de la France et de l'Union Européenne, est nécessaire ; l'activité de notre association n'y manque pas : interventions contre les crimes israéliens à Gaza, ou contre la collaboration militaire franco-israélienne entre-autres.

Mais il faut riposter et riposter en masse, d'où la volonté de généraliser les activités BDS, en liaison avec les amis de la Palestine et de son peuple, face à ceux qui sont complices de la colonisation : les directions nationales de magasins ou d'entreprises. En n'oubliant pas les derniers succès remportés en ce domaine ! Alstom se retire du Tramway de Jérusalem et le Conseil d'Etat publie le décret sur l'étiquetage obligatoire des produits des colonies. Enfin, le soutien aux prisonniers et à leurs familles, ainsi que les parrainages, développe au plus près une solidarité populaire avec la Palestine et son peuple.

Mireille Gabrelle Présidente
Jean-François Larosière Vice-Président

Dimanche 2 février à Lille
Rassemblement puis manifestation
« Nous ne laisserons pas la Palestine disparaître de la carte ! »
organisé par AFPS 59/62 et Communauté palestinienne du Nord



Rassemblement au métro Wazemmes
(photo Marc Dubois-Liberté hebdo)

Ce dimanche 2 février 2020, c'est une petite centaine de personnes qui s'est rassemblée puis a manifesté vers le marché du quartier populaire Wazemmes à Lille.

Le tract ainsi que le papillon ont été distribués à la sortie du métro, pendant le rassemblement et le long du parcours.

Après la lecture du tract par l'AFPS 59/62, la parole a été donnée à Mohammed Salem pour la communauté palestinienne, puis à la LDH. Nous

avons ensuite expliqué et proposé, dans le cadre de la quinzaine "Pas de produits des colonies dans nos magasins", de nous communiquer tout étiquetage contrevenant aux directives parues au journal officiel. Nous

avons également invité à interpeler les candidats aux municipales. La communauté palestinienne était particulièrement présente.

Les slogans les plus repris :

- Solidarité avec la Palestine !
- Israël, casse-toi, la Palestine n'est pas à toi !
- Boycott Israël !

Comme à chaque fin de manifestation, l'hymne palestinien a été entonné et très largement repris.



Lille. Rassemblement contre le « plan » Trump sur la Palestine

La communauté palestinienne du Nord et l'AFPS Nord-Pas-de-Calais ont organisé, dimanche 2 février à Lille-Wazemmes, un rassemblement de protestation contre le « plan de règlement de la question palestinienne » présenté par Donald Trump et Benjamin Netanyahu. Contraire aux résolutions de l'ONU, ont-elles dit, ce plan « soutient l'annexion par Israël de Jérusalem-Est, du Golan, de la vallée du Jourdain et de toutes les colonies israéliennes en Palestine occupée ». Dénonçant la complicité de la France, elles demandent que celle-ci prenne au contraire « des initiatives pour la mise en œuvre des droits du peuple palestinien ».

Article de Liberté Hebdo
du 7 au 13 février 2020

VOIX DU NORD LILLE ET LA MÉTROPOLE 3 FÉVRIER 2020 PAGE 13

« Éviter que la Palestine ne disparaisse de la carte »

WAZEMMES.

L'AFPS 59/62 et la communauté palestinienne du Nord se retrouvaient hier matin devant le métro à Wazemmes afin de protester contre les agissements de Trump et Netanyahu.

Un jour de marché, dans le quartier de Wazemmes, ce n'est pas toujours le plus simple pour exister et être vu.

Mais c'est aussi l'assurance de croiser du monde et de faire passer son message. Celui de l'Association France Palestine Solidarité, relayé par une vingtaine de personnes ce dimanche matin, est clair : « Nous ne laisserons pas la Palestine disparaître de la carte. Trump vient de rendre public son "plan" qui soutient l'annexion par Israël de Jérusalem-Est, du Golan, de la vallée du Jourdain et de toutes les colonies israéliennes en Palestine occupée. Tout ceci est absolument contraire aux résolutions de l'ONU, souligne l'association. En saluant cette initiative, le gouvernement français se déshonore. La France doit cesser immédiatement de se rendre complice des violations du droit par Trump et Netanyahu. »

Une pétition, sur change.org, a été mise en place au niveau national.

Solidarité et lutte pour les prisonniers palestiniens

Concernant la solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens de nouvelles initiatives ont été prises par l'AFPS Nord-Pas de Calais, en ce début d'année 2020, Vous trouverez, ici, les deux courriers qui ont été envoyés à la Présidente, Madame Maria Arena, de la Vice-Commission des Droits de l'Homme du Parlement de l'Union Européenne, à Bruxelles Ces courriers ont été relayés en particulier par le maire de Bruille lez Marchiennes, (et ancien député Jean-Jacques Candelier) à Strasbourg, et par Alain Bruneel, député communiste du Nord par une question écrite auprès du Ministre Le Drian, **C'est ce déni du droit qu'est la détention administrative des Palestiniens qui se trouve placée sur le devant de la scène.**

A noter aussi, la reproduction d'un courrier émanant du groupe de Douai de l'AFPS Nord-Pas de Calais, toujours en direction de la Présidente de la Vice-Commission des Droits de l'Homme au Parlement de l'UE concernant **un prisonnier torturé.**

Cette détention administrative des Palestinien prisonniers fait l'objet d'un combat spécifique de l'AFPS et de ses partenaires Ce combat est rappelé dans le courrier de Mireille Gabrelle et Jean-François Larosière (le dernier bulletin rappelait l'action pour la libération de Yasmina Khadra).

Ceux-ci répondaient à un appel national de l'AFPS et de son Groupe de Travail Prisonniers comme du **réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun**, Ce réseau indique notamment **face au plan Trump/Netanyahou**, le 29 janvier dernier : « le « Deal du siècle » colonial échouera, il est temps de riposter et de défendre la Palestine ». La section 15 de ce plan concerne les 5000 prisonniers : elle prévoit, entre autres, de nouvelles sanctions, et l'interdiction de l'aide matérielle qui leur est fournie par l'autorité palestinienne.

Ces derniers jours, la **mobilisation des familles de prisonniers** était popularisée, ces **liens avec les familles de prisonniers, avec les associations de soutien aux prisonniers, fait l'objet d'un travail spécifique dans le cadre des parrainages de prisonniers mené par l'AFPS National et l'AFPS Nord-Pas de Calais en particulier.**

Jean-François Larosière

Jean-François Larosière
Président du groupe de Douai
Vice-Président de l'AFPS 59/62

Madame la Présidente de sous-commission des Droits de l'Homme au Parlement européen

Lille le 23 janvier 2020

Madame la Présidente

J'apprends via, le groupe de travail prisonniers de l'AFPS, qui relaye des informations venues de Palestine, que Walid Hanatcheh, 54 ans, de Ramallah, arrêté le 3 octobre 2019, et transféré au centre d'Al-Mascobiyya, est soumis à des interrogatoires, à raison de séances de 8 heures, en continu, par les autorités israéliennes d'occupation.

Ces séances durant trois semaines par différentes techniques se traduisent par : privatisation de sommeil, coups jusqu'à des blessures, insultes, chantage via sa fille, **Ce sont des tortures qui lui sont infligées.**

Le système répressif dans les prisons israéliennes s'aggrave, le silence n'est pas tolérable.

J'ai déjà attiré votre attention sur la détention administrative des Palestiniens, ce déni du droit, par un courrier du 08 janvier 2020.

Il est nécessaire de mettre fin à ces atteintes graves aux Droits de l'Homme.



Association France - Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais

MRES - 5, rue Jules de Vicq – 59800 LILLE
Tél. : 06/63/34/32/63 www.nord-palestine.org
contact@nord-palestine.org

Madame Maria Arena
Présidente de la Vice-Commission des Droits de
l'Homme du Parlement européen

Lille le 08 janvier 2020

Madame la Présidente

Nous attirons votre attention sur la politique répressive israélienne qui s'aggrave concernant les prisonniers politiques palestiniens, y compris les enfants prisonniers : tortures, maltraitements médicaux, punitions collectives, raids dans les prisons menés par des unités spéciales, conditions de détention, pressions afin de supprimer les secours financiers aux familles de détenus... **La détention administrative, y compris pour les élus (ainsi Khalida Jarrar de nouveau internée), est un pilier majeur de ce système répressif.**

Nous attirons particulièrement votre attention sur la situation de **Ahmad Zahran, qui entame aujourd'hui son 107ème jour de grève de la faim.** Ahmad Zahran, du village de Deir Abu Mishaal, est emprisonné sans inculpation ni jugement sous le coup de la détention administrative. Il avait auparavant mené une grève de la faim de 39 jours, qui s'était terminée par la promesse de sa libération, par les autorités israéliennes, mais il a lancé cette nouvelle grève quand, au lieu de sa libération, c'est au renouvellement de sa détention que ces autorités ont procédé le 22 septembre 2019. Nous venons de lire (source AFPS et Samidoun) que le tribunal militaire de l'occupant israélien d'Ofer a rejeté l'appel du prisonnier palestinien Ahmad Zahran. Ce tribunal a de façon répétée retardé la publication de la décision, malgré l'affaiblissement de la santé de Zahran. Il a auparavant demandé qu'il termine sa grève de la faim afin d'être soumis à un interrogatoire supplémentaire, ce que Zahran a refusé. **Ahmad Zahran est en danger de mort.**

Plusieurs détenus se sont placés en grève de la faim en solidarité avec son combat, Un groupe de prisonniers de la prison de Gilboa a commencé une grève d'une journée. De nouvelles grèves sont en cours de préparation.

Au nom de l'AFPS Nord-Pas de Calais, nous vous demandons d'exiger des autorités israéliennes la libération immédiate de Ahmad Zabran et de mettre fin à la pratique de la détention administrative, cette négation du droit.

Nous vous faisons parvenir, ci-joint :

- la plaquette commune concernant la détention administrative
- le bulletin « prisonniers palestiniens » de l'AFPS Nord-Pas de Calais
- Un compte rendu de la venue à Lille de Shawan Jabarin, dirigeant de l'association Al Haq qui a reçu il y a un peu plus d'un an le prix des Droits de l'Homme en France
- Le compte rendu de la rencontre, à la Faculté de Droit de Douai de l'Université d'Artois, sur les prisonniers palestiniens et la détention administrative du 15 novembre 2013.

Nous tenons, si nécessaire, à votre disposition, les initiatives en cours prises par l'AFPS Nord-Pas de Calais en vue de la libération de Khalida Jarrar, députée palestinienne, placée de nouveau en détention administrative.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations militantes.

Mireille Gabrelle, Présidente
Jean-François Larosière, Vice-Président

Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS)

l'AFPS 59/62 en campagne

Engagée résolument dans la campagne Boycott/Désinvestissement/Sanctions (BDS) à l'appel de la société civile palestinienne en 2005, l'AFPS Nord-Pas de Calais y répond depuis 2008 et mène activement la campagne concernant la présence, dans nos magasins, de produits étiquetés « Israël », alors qu'ils proviennent des colonies, ce en toute illégalité.

Le dernier Conseil d'Administration de l'AFPS 59/62 du 15 février 2020 a placé cette campagne dans le cadre de ses campagnes BDS, considérant que la réponse au plan Trump-Netanyahu de faire disparaître la Palestine de la carte, se trouve non seulement dans la manifestation de rue, mais aussi dans le développement de l'action populaire. Les principaux axes définis sont :

- *la poursuite de la campagne « pas de produits des colonies dans nos magasins »*
- *des actions en liaison avec la publication d'une liste, par le Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies, de 112 entreprises impliquées dans la colonisation*
- *le BDS Culturel*

C'est dans ce cadre qu'est menée l'action, définie nationalement, de repérage des produits des colonies dans les magasins. Le premier choisi a été le « Carrefour Market de Fives, Mais l'action se développe dans le Valenciennois ou le Douaisis, et il est prévu, au CA, qu'elle soit largement relayée et suivie.

Nous nous adressons aux directions locales de magasin, ainsi qu'aux dirigeants nationaux, comme aux autorités françaises (Répression des fraudes, Responsables ministériels) afin qu'ils appliquent la décision du Conseil d'État relative à celle de la Cour européenne de Justice quant à l'étiquetage de l'origine précise des produits.

Le vol de la Terre palestinienne par Israël ne saurait rester impuni et toute l'AFPS 59/62 est mobilisée pour l'application du droit !

Samedi 1er février à Lille - Action BDS

«Pas de produits des colonies israéliennes dans nos magasins !»

Dans le cadre de la campagne nationale "Pas de produits des colonies dans nos magasins", le jeudi 30 janvier, une visite au Carrefour Market de Fives-Lille a permis de repérer pomelos, avocats et patates douces étiquetés "Israël". Nous avons alors demandé à rencontrer le directeur et/ou le chef de rayon. Un échange cordial avec les deux responsables a permis d'expliquer notre démarche, les obligations réglementaires des commerçants ainsi que notre campagne nationale. Le directeur nous a indiqué ne rien pouvoir modifier de son propre chef si les fournisseurs/centrales d'achat n'indiquent qu'Israël sur les factures, mais qu'il allait en référer à la direction régionale, la structure hiérarchique supérieure.

Nous leur avons indiqué que nous reviendrions samedi pour une distribution de tracts devant le magasin et vérifier la mise en conformité de l'étiquetage.

Samedi 1er février, nous avons donc effectué un nouveau repérage dans le magasin pour constater que certains produits avaient été retirés mais que des étiquetages non conformes demeuraient.

Ensuite, pendant plus d'une heure, devant l'entrée immédiate du magasin, nous avons interpellé les clients en distribuant une petite centaine de tracts et discutant plus amplement avec certains qui ne connaissaient pas la réalité de la colonisation israélienne. L'accueil a été très bon. Le directeur du magasin est venu nous rencontrer ; nous lui avons fait part de nos dernières constatations. Il nous a indiqué de nouveau qu'il avait bien l'intention de faire remonter ce problème d'étiquetage car il n'était pas, lui, en mesure d'ajouter la mention "colonie" ou autre. Nous lui avons donc remis à cette fin, notre tract, une copie de la directive publiée au journal officiel ainsi que les derniers jugements de la cour de justice de l'Union européenne et de la cour de cassation qui valident cette directive.

Au verso du tract, nous avons barré à la main « Sodastream », ce qui a permis d'expliquer la campagne internationale contre cette marque qui était installée dans une colonie.

Une lettre à la DDPP, copie à la DGCCRF est envoyée cette semaine avec les photos prises lors des 2 repérages.

Association France Palestine Solidarité 59/62

M.R.E.S. – 5 rue Jules de Vicq
59 800 LILLE
contact@nord-palestine.org

Directeur du magasin Carrefour Market
268, rue Pierre Legrand
59000 LILLE

L.R.A.R

Le 1^{er} février 2020

Objet : vente de produits issus de colonies israéliennes.

Copie à la DDPP du Nord, à la DGCCRF et à Carrefour France (33 Avenue Émile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt)

Monsieur le directeur,

La Cour de Justice de l'Union Européenne, dans un arrêt du 12 novembre 2019¹, a confirmé que les produits des colonies israéliennes pour lesquels la mention de l'origine géographique est obligatoire ou volontaire doivent être étiquetés « colonie israélienne ».

Le Conseil d'État a confirmé le bien-fondé de l'application de ces dispositions en France, dans un arrêt du 31 décembre 2019.

Or, de nos observations effectuées le 30 janvier 2020 vers 17h30, dans le magasin Carrefour Market, 268, rue Pierre Legrand à Lille, nous avons constaté que trois produits alimentaires vendus dans votre magasin étaient étiquetés « Israël ». Il s'agit notamment d'avocats, de patates douces et d'oranges JAFFA (voir 5 photos ci-jointes).

Comme ceci a été mis en évidence à de nombreuses reprises (notamment par des procès-verbaux de DDPP, constats d'huissiers, procédures judiciaires, rapports d'organismes israéliens²), une part conséquente des produits étiquetés « Israël » qui pénètre sur le marché français est en réalité issue des territoires palestiniens occupés.

Il est de votre responsabilité devant la loi de veiller à ce que l'étiquetage des produits que vous vendez soit conforme à cette réglementation et donc de vous assurer de l'origine réelle des produits étiquetés « Israël » que vous vendez.

Mais au-delà de ce seul contrôle, ce doit être l'occasion pour votre magasin et votre enseigne de cesser toute mise en vente de ces produits : comment en effet imaginer que vous mettiez sur vos rayons des produits susceptibles de provenir de colonies reconnues illégales par l'ensemble des instances internationales, l'ONU au premier chef ? L'image de marque de votre magasin auprès de nombreux consommateurs ne saurait évidemment qu'en pâtir.

Nous vous demandons par conséquent de retirer de la vente tous les produits étiquetés « Israël » dont vous ne seriez pas en mesure de prouver qu'ils viennent effectivement du territoire israélien.

Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer pour vous expliquer plus en détail notre démarche les 30 janvier et 1^{er} février 2020 et avons été présents le 1^{er} février devant votre magasin pour informer vos clients. Nous le serons de nouveau prochainement en fonction des suites que vous donnerez à notre demande.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

Mireille Gabrelle
Présidente de l'AFPS 59/62

¹ Arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne :

<http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=220534&pageIndex=0&doclang=fr&mode=req&dir=&occ=first&part=1&cid=1441646>

² <http://www.whoprofits.org/content/made-israel-agricultural-export-occupied-territories>

La collaboration militaire de la France avec Israël s'aggrave en Méditerranée

AFPS Nord-Pas de Calais
Lille le 17 février 2020

Nous apprenons, via l'agence Maan-News en date du 13 février 2020, que la France a mené des manœuvres aériennes communes avec Israël, impliquant des avions de combat Rafale depuis le porte-avions Charles de Gaulle et des F16 israéliens.

Le « Charles de Gaulle » a été envoyé en Méditerranée avec un groupe aéronaval par volonté présidentielle et les plus hauts responsables de l'État, Premier Ministre et Ministre des Armées, l'avaient visité le mois dernier pour rejoindre l'« opération anti-Etat islamique » (1). Le porte-avions, avait indiqué le Président Macron, le 16 janvier dernier, « sera le cœur d'opérations combinées de plusieurs pays européens », des forces d'Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Grèce participant à son escorte au cours de sa mission. Et il précisait : « Cette force européenne (...) viendra renforcer le lien transatlantique et l'OTAN » (2). **Par le biais de la collaboration militaire menée depuis plusieurs années entre la France et Israël, Israël est donc associé à cette opération.**

Cette collaboration militaire, avec manœuvres communes, est d'autant plus inquiétante que cela se produit au moment où est publié le plan Trump-Netanyahou qui efface la Palestine de la carte. Ce plan n'est pas un plan de paix : « Ce plan ouvre la voie à des guerres dont les répercussions internationales seront gravissimes. Ce plan ne doit pas voir le jour » comme le déclarent de nombreuses associations, syndicats, formation politiques, dont l'AFPS, et le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens. **Ces manœuvres n'en sont que plus inacceptables au regard de la nécessité de mettre en échec ce plan, et la France doit porter « avec détermination la voix d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.** (3)

Pour sa part l'AFPS Nord-Pas de Calais développe dans la région cette démarche unitaire de mise en valeur du droit international, dont le respect passe impérativement par le rejet de ce plan par la France et l'Union Européenne. Non seulement elle le manifeste publiquement, comme elle a pu le faire le 2 février à Lille, aux côtés de la Communauté palestinienne du Nord mais **elle développe le plus largement possible la campagne Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël.**

Elle se félicite à ce sujet de la publication par la Commission des droits de l'Homme de l'ONU de la liste noire des 112 entreprises impliquées dans la colonisation illégale israélienne de la Palestine. Plusieurs entreprises françaises, y compris contrôlées par l'État, figurent d'ailleurs dans cette liste. Au moment où Trump et Netanyahou développent une politique annexionniste, cela montre que les violations du droit doivent entraîner des sanctions.

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit résolument sa campagne contre les banques et assurances françaises complices de la colonisation israélienne, contre le tramway de Jérusalem et contre les produits des colonies dans les magasins.

Elle poursuit son combat en faveur de la paix basée sur la justice et pour le désarmement nucléaire, en particulier celui d'Israël, la seule puissance nucléaire au Moyen-Orient.

(1) : Selon <https://www.usinenouvelle.com/article/video-le-porte-avions-charles-de-gaulle-appareille-vers-la-meditteranee.N922779>

(2) : Selon https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/armee-et-securite/un-porte-avion-francais-sur-le-point-de-rejoindre-l-operation-anti-etat-islamique-au-moyen-orient_3788073.html

(3) : Selon <https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2020/02/2020-02-Texte-unitaire-Palestine.pdf>



INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE SOLIDARITÉ 59/62

Lille, le 07/02/2020

Chère adhérente, cher adhérent,

L'assemblée générale annuelle de notre association se tiendra le

Samedi 7 mars à 15h

à la MRES, 5 rue Jules de Vicq à Lille

Attention nouvelle adresse

(Station de métro Fives)

L'assemblée générale sera l'occasion de présenter à tous les adhérents le rapport d'activité ainsi que le bilan financier de l'année écoulée.

Nous échangerons sur nos perspectives d'actions pour l'année 2019 et sur les récentes annonces politiques qui font peser un danger de censure sur notre liberté d'expression et de manifestation en criminalisant la critique d'Israël

L'assemblée générale est un moment démocratique fort dans la vie de l'association et nous invitons tous les adhérents à y participer. Quelques produits palestiniens seront en vente.

Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous invitons à retourner le pouvoir ci-joint, signé en indiquant les nom et prénom de la personne qui aura votre mandat. Vous pouvez également présenter votre candidature au Conseil d'Administration de l'association et ainsi venir renforcer celui-ci.

Espérant vous y voir nombreux,

La Présidente,
Mireille GABRELLE

ORDRE DU JOUR

- **15h** : Accueil, distribution des documents, adhésions
- **15h15** : Point sur la situation en Palestine
- **15h30** : Présentation des rapports (activité, financier, orientation), discussion et vote
- **17h00** : Présentation des candidats au Conseil d'Administration et élection du nouveau CA
- **17h15** : Présentation du parrainage des prisonniers palestiniens
- **17h30** : Pot de l'amitié

NB : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront participer aux votes.



INTERDICTION
DES PRODUITS
DES COLONIES ISRAËLIENNES !
AHAVA KETER MEHADRIN
HADIKLAIM JORDAN RIVER JORDAN PLAINS
CARMEL AGREXCO ADAFRESH

Agenda

Du vendredi 28 février au dimanche 1 ^{er} mars à Paris : Week-end Mahmoud Darwich par la Philharmonie de Paris
Samedi 7 mars à 15 h à la MRES à Lille : Assemblée Générale de l'AFPS 59/62
Vendredi 13 mars à 20h, Eglise St Vincent à Marcq en Baroeul : Concert de soutien au jumelage de paroisses de Ramallah et de Marcq
Samedi 21 mars : Journée internationale de lutte contre le racisme
Lundi 30 mars : Jour de la Terre
Samedi 4 avril à 10h à la MRES à Lille : CA de l'AFPS 59/62
Dimanche 5 avril à Paris : 18ème Congrès des Palestiniens d'Europe
Vendredi 17 avril à 18h à Lille : Rassemblement à l'occasion de la Journée internationale des prisonniers
Samedi 16 et dimanche 17 mai à Saint-Denis : Congrès national de l'AFPS



Association France Palestine Solidarité Nord Pas -de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien
MRES - 5, rue Jules de Vicq - 59800 LILLE
Mail : contact@nord-palestine.org
Site : www.nord-palestine.org

BULLETIN D'ADHÉSION ou de RÉADHÉSION 2020

Depuis plusieurs années, l'AFPS a adopté un système de cotisation permettant à chaque adhérent de contribuer suivant ses moyens. La grille ci-dessous établit la contribution annuelle suivant le revenu mensuel.

Il appartient à chacune et à chacun de déterminer librement et en toute responsabilité son niveau de cotisation sur cette base. Avec la cotisation, le journal interne trimestriel de l'AFPS Palestine Solidarité (PalSol) vous est proposé pour un prix annuel de 5 €. Vous recevrez également, si vous nous avez indiqué votre adresse e-mail, la lettre électronique d'informations hebdomadaire de l'AFPS.

(Cette grille n'est qu'indicative, adhérez et cotisez selon vos moyens)

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>		Date et Signature
		<u>Avec PalSol</u>	<u>Sans PalSol</u>	
1	Moins de 500 € / mois	10 €	5 €	
2	De 500 à 1000 € / mois	25 €	20 €	
3	De 1000 à 1500 € / mois	40 €	35 €	
4	De 1500 à 2000 € / mois	55 €	50 €	
5	De 2000 à 2500 € / mois	70 €	65 €	
6	De 2500 à 3000 € / mois	85 €	80 €	
7	De 3000 à 3500 € / mois	100 €	95 €	
8	Plus de 3500 € / mois	120 €	115 €	

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Commune :**

Tél. domicile : I _ I _ I _ I _ I _ I Tél. mobile : I _ I _ I _ I _ I _ I

E-mail :@.....

Profession : **Année de naissance :**

- Je cotise** dans la tranche n°..... soit€
- Je soutiens** les activités de l'AFPS Nord-Pas de Calais et verse la somme de€
- Je verse un don pour "SOS Palestine" (par AFPS national) d'un montant de€**

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)

Je verse la somme totale de.....€ (Chèque à l'ordre de: AFPS Nord Pas-de-Calais)

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel